

Tintigny, le 9 juin 2017

Commune de Rouvroy
Grappe de travail patrimoine naturel
18 mai 2017 – Compte rendu

Présences

CLDR : Louis-Marie BERT, Benjamin CERISIER, Michel MARION, Alain PIREAUX, Vincent RASSEL
Invités : Céline ZINTZ (Contrat rivière Semois-Chiers), Marc DASNOIS (ancien géomètre du remembrement de Couvreur, Montquintin, Dampicourt), Juliette DENOYELLE (Parc Naturel de Gaume), Jean-Luc RENNESON (Ardenne et Gaume), Jean-Pierre JACOB (Natagora), Thomas GAILLARD (Natagriwal)
FRW : Amélie CREMERS, Gervaise ROPARS

Ordre du jour

- Introduction
- Eléments d'information
 - Exemples de projets PCDR
 - Ce qui a été dit dans l'ODR
 - Retour sur le remembrement au nord
 - Projet d'aménagement foncier au sud
 - Etat des autres initiatives
 - Contrat rivière Semois - Chiers
 - Parc naturel de Gaume
 - Natagriwal
 - Natagora
 - Ardenne et Gaume
- Travail d'identification des projets pour répondre aux objectifs

Rapporteur de la grappe : Benjamin Cerisier**1. Eléments d'information évoqués dans le GT**

En introduction de la réunion, la FRW présente :

- Les objectifs de la réunion ;
- Les éléments ressortis du diagnostic du territoire, les défis identifiés par la CLDR, et la stratégie proposée par l'auteur.
- Les pistes de projets récoltées depuis le début de l'opération de développement rural.

La FRW présente quelques exemples de projets visant le patrimoine naturel dans les PCDR :

- Création d'un centre d'animation nature à Pecq (rôle de promotion touristique et environnementale)
- Aménagement d'un site naturel à proximité d'un lieu d'animation (ex : Maison de la Hesbaye à Waremme)
- Actions de valorisation de la forêt à Fernelmont (panneaux, arboretum, promenades...)
- Valorisation d'une forêt de houx (bancs, panneaux)

- Cimetières nature.

La FRW présente ensuite rapidement le résultat du **remembrement du Nord de la Commune (Couvreur, Montquintin, Dampicourt)** qui s'est déroulé de 1994 à 2000.

Celui-ci a intégré des considérations liées à la préservation du patrimoine naturel :

- Biodiversité :
 - Taille et plantation de vergers
 - Plantation et remise en état de haies
 - Plantation d'arbres isolés et en alignement
- Eau :
 - Protection des zones de captage de Dampicourt et Couvreur
 - Etendue d'une zone de protection spéciale à proximité de Burgo
 - Elargissement du domaine public autour des cours d'eau pour prévenir leur charruage

Michel MARION, échevin, présente ensuite **l'aménagement foncier Sud** (Torgny, Lamorteau, Harnoncourt) en cours.

Cet aménagement foncier est un projet pilote en Région Wallonne. Il présente la particularité d'être basé sur un travail autour du paysage. Le projet d'aménagement foncier poursuit des objectifs d'économie agricole, mais aussi notamment de mobilité, de biodiversité et de gestion des eaux. Il reprend dès lors des projets « nature type ».

- Création de pelouses calcicoles
- Développement des cultures de messicoles
- Renforcement du maillage de haies (contre l'érosion / pour la biodiversité)
- Mise en place de vergers
- Mise en place de prés de fauche
- Création de linéaires écologiques.

Il y a de nombreux liens à construire entre l'Aménagement Foncier et le PCDR en élaboration :

Communication

- **Communiquer** sur le projet d'aménagement foncier à la CLDR
- Organisation **d'actions conjointes de communication**
- Mise en cohérence de la **signalétique** et du balisage
- Animations **scolaires**

Aménagements

- **Sentiers didactiques**, aménagements de **point de vue, panneaux** d'information à co-financer avec PCDR, PNG, Commune, MTG et SI
- Appui à l'entretien du **petit patrimoine**
- Prise en compte des propositions des projets **hors du périmètre AF** (Verger+pré de fauche à Lamorteau et verger + aire de pique-nique à Torgny)

Animation

- **Implication de la CLDR** dans le suivi de l'AF (ex : indicateurs et observatoire photographique)

Les participants experts sont ensuite invités à présenter les projets qu'ils ont en cours sur la commune :

Céline ZINTZ du Contrat Rivière Semois-Chiers

Le Contrat Rivière est chargé de réaliser un inventaire tous les trois ans, lequel concerne 12 thèmes relatifs à la gestion de la rivière (déchets, entraves, plantes invasives...). Cet inventaire est ensuite présenté au DNF, à la Commune, à d'autres partenaires. La finalité est la définition d'une série de projets/actions pour solutionner les problèmes identifiés.

Actuellement Rouvroy présente une vingtaine d'actions, dont :

- **Déchets** :
 - BWapp : grand nettoyage de printemps
 - Ecopropre : sensibilisation du milieu scolaire à la malpropreté dans les villages
 - Sensibilisation via la mise en place de barrages flottants pour lutter contre les OFNI (objets flottants non identifiés)
 - Nettoyage des cours d'eau
- **Biodiversité** :

- Lutte contre les plantes invasives (balzamines...) via des plantations
- Sensibilisation au caractère invasif de certaines plantes
- **Patrimoine** : valorisation d'éléments
- **Sensibilisation**
- Mise en œuvre de **crapaud-ducs**
- Création d'un **salicetum**

Juliette DENOYELLE du Parc Naturel de Gaume

- Patrimoine : le Parc Naturel a en projet la création d'une Fondation pour la **préservation du patrimoine**
- Paysages :
 - Projet de réaliser une **charte paysagère** visant à établir une description des paysages de la Gaume, à les évaluer et à établir des recommandations, de laquelle pourraient découler des fiches-actions et des projets. A noter que ce document serait indicatif et non obligatoire.
 - Un site internet participatif visant à **recenser les paysages vécus** des habitants va être mis en place.
 - Organisation prochaine d'un **week-end des paysages** à Montquintin
 - Les **points de vue** de la commune seront bientôt inaugurés (liste des points de vue : Montquintin derrière l'église, presbytère à Montquintin, chemin des morts, descente de Montquintin vers le home, au-dessus de Lamorteau, au-dessus d'Harnoncourt, sur la route du haut vers Torgny, sur le haut de Torgny, à la Guinguette).
- Le parc dispose d'un **recensement des vergers et des fruitiers en espaliers** du territoire du Parc.

Thomas GAILLARD de Natagriwal

Natagriwal peut accompagner toute question qui lie biodiversité et agriculture, d'autant plus si cela rentre dans le cadre d'une mesure agro-environnementale (MAE). Natagriwal a une mission d'information envers tout agriculteur qui voudrait mettre quelque chose en place en termes de biodiversité.

- **Haies** : elles sont très souvent présentes en milieu agricole, en n'étant pas toujours bien traitées. Une idée de projet serait l'acquisition d'une machine de coupe des haies de qualité, laquelle pourrait récupérer le bois de coupe, notamment dans un but énergétique. Cette acquisition pourrait prendre place via une Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CAMU), a priori à l'initiative des Comices agricoles. Ce projet serait à concilier avec les enjeux paysagers et biologiques des haies.

Jean-Paul JACOB de Natagora

- Réserves naturelles : Natagora est présent au sein de celles de la commune, lesquelles sont gérées en **fauchage tardif**.
- Projet **LIFE Herbages** : rachat, en collaboration avec le DNF, de coteaux sur le haut de Lamorteau et de Torgny afin de recréer des prés calcicoles. A noter que ceux-ci ont un attrait touristique fort.
- **Gare de Lamorteau** : un site d'intérêt est présent au niveau de l'ancienne gare de triage, mais est actuellement laissé à l'abandon. Ce site devrait être entretenu afin de récupérer le milieu d'intérêt spécifique.
- **Vergers et arbres de plaines** : Natagora participe au groupe de travail « nature » du Parc Naturel de Gaume → deux projets envisagés : travail sur la préservation des vergers et des arbres de plaines (aussi dans une optique paysagère et biologique de préservation des espèces animales) ; travail sur la préservation des anciens vergers hautes tiges
- **Inventaire et cartographie de la biodiversité wallonne** : programme en cours.

Jean-Luc RENNESON d'Ardenne et Gaume

Ardenne et Gaume a été créé en 1941 grâce à Raymond Mayné.

La **réserve naturelle Raymond Mayné** est un joyau en termes de biodiversité qu'Ardenne et Gaume tente de préserver, tout en ouvrant la réserve au public (avec les risques que cela comporte). Il n'y a quasi aucune mobilisation locale de soutien de la réserve naturelle (seulement 3 habitants de la commune de Rouvrois sont membres d'Ardenne et Gaume).

2. Méthode de travail

1) Travail individuel :

Chaque participant dispose d'une fiche sur laquelle sont repris les projets identifiés depuis le début de l'opération et ceux inscrits dans le projet d'aménagement foncier. Chacun est invité à évaluer la pertinence des projets en regard des objectifs poursuivis.

2) Travail en plénière :

En plénière chacun est invité à indiquer, en tour de table, un projet qu'il estime intéressant et à apporter d'éventuels compléments le concernant.

Après les tours de table, les projets à considérer comme prioritaires sont identifiés lors d'une discussion.

3. Résultats : projets identifiés par le GT

Plusieurs projets ont été évoqués pour répondre aux objectifs suivants :

- Améliore son environnement
- Rend accessible son patrimoine naturel (valorisation, accès, entretien...)

Les projets inscrits dans le plan d'aménagement foncier Sud sont tous considérés comme intéressants et pertinents.

Les projets les plus importants pour le groupe sont :

Elaboration d'une vision intégrée de la biodiversité sur la commune. Cette vision doit se baser sur un diagnostic de qualité qui rassemble les différentes analyses existantes (inventaires DEMNA, DNF...), sur lequel pourra s'appuyer un plan d'action.

Education et sensibilisation à la biodiversité, aux paysages et aux pollinisateurs.

Cette éducation doit parler en termes concrets et pourrait s'appuyer sur la connaissance de l'histoire locale et sur les outils de communication locale existants (site internet, bulletin communal...).

En effet, la sensibilisation, pour être efficace doit être répétée et orientée sur le concret, l'exemple.

En termes d'approche, il est intéressant de parler de service éco-systémique (le système naturel qui a des impacts sur l'Homme) et non de biodiversité (formulation qui sépare la nature de l'Homme). Concernant les pollinisateurs il est nécessaire de quitter la vision réductrice de l'abeille domestique comme seule solution. Celle-ci n'est ni le seul pollinisateur, ni le meilleur.

Cette mission de sensibilisation pourrait s'appuyer sur la création d'une vitrine, d'un lieu d'animation sur la nature et la biodiversité (ex. : un Centre Régional d'Initiation à l'Environnement), présent pour tous les acteurs intéressés, qui aborderait l'ensemble des sujets.

Mise en place d'un système de gestion différenciée des haies, des fossés et des berges des cours d'eau.

Un tel système permettrait de préserver les richesses naturelles sur la Commune (pie grièche...), sans nécessiter de nouvelles plantations. Il est à noter que l'intérêt biologique particulièrement fort du territoire communal est un facteur d'attrait important, notamment touristique.

Ce système pourrait s'appuyer sur un élargissement des services des Entreprises de Formation par le Travail (La Toupie) à la gestion des haies.

Acquisition groupée d'une machine de coupe de haies de qualité, pouvant éventuellement récupérer les résidus de coupe, via un CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole)

La question de la coupe des haies se pose d'ailleurs actuellement dans le cadre de l'aménagement foncier du sud de la Commune. A noter que Tintigny, Chiny, Florenville et d'autres Communes sont apparemment aussi intéressées par ce type de projet.

Projet d'utilisation énergétique des résidus des tailles de haies et de fauche (biomasse).

Cela permettrait de valoriser les déchets de fauches en termes énergétiques tout en évitant des impacts négatifs sur la biodiversité. Un partenariat avec Burgo serait possible afin d'utiliser leur excédent de chaleur produite. Un tel projet aurait des impacts positifs nombreux :

- Sur la vie des villages : chauffe du home, préservation des nappes phréatiques
- En termes de biodiversité : diminution de la température du Ton, préservation des eaux de surface (via la promotion de cultures plus intéressantes en termes énergétiques – la luzerne par exemple – et nécessitant moins d'intrants)
- Potentiel économique pour les agriculteurs.

Les autres projets :

Mise en place d'un conservatoire didactique des espèces de céréales, plantes locales et plantes cultivées.

Réalisation des aménagements didactiques présentant les richesses naturelles de la commune.

Ces aménagements pourraient entre autres être placés le long du futur Ravel entre Torgny et Lamorteau (panneaux didactiques, explication des prairies fleuries...). Une mare didactique pourrait aussi être créée près de l'école de Lamorteau (A noter que la roue qui existait auparavant ne peut plus être alimentée par les sources existantes qui ont été détournée. La Province serait d'accord de relier le site au Ton, cependant, l'eau ne serait pas d'aussi bonne qualité).

Maintien du gabarit des haies en bordure de voirie communale, via une législation communale appropriée.

Mise en place des systèmes incitatifs de promotion de la biodiversité à l'attention des habitants et des ouvriers communaux : taxes, charte, récompenses... En prenant exemple sur le réseau nature développé par Natagora.

Mise en place d'un Observatoire des paysages. A noter que ce type de projet nécessite un animateur pour qu'il perdure pendant plus que quelques années.

Création d'une école d'apiculture → NON REPRIS

Il ne s'agit pas d'un projet de promotion de la biodiversité.

Création d'un arboretum → NON REPRIS

Un arboretum peut être utile en termes de sensibilisation, mais n'est pas un espace de biodiversité. A noter également qu'il existe déjà un arboretum à Torgny. Sinon, la forêt existe, il suffirait d'y placer des panneaux.

*Amélie Cremers et Gervaise Ropars,
Agents de développement*